



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Chypre

Question écrite n° 4193

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la partie nord de l'île de Chypre, toujours occupée par la Turquie, sans qu'aucune solution ne se dégage en vue d'une réunification de l'île. Il souhaite donc connaître la position de la France sur la partition de Chypre et sur les initiatives qu'il compte prendre pour y mettre fin.

Texte de la réponse

La France soutient le processus de négociation entre les dirigeants communautaires de Chypre en vue de trouver une solution globale et durable à la division de l'île. La France souhaite, comme les autorités chypriotes, que ces négociations se tiennent selon les paramètres agréés des Nations unies (une fédération bicommunautaire et bizonale, avec égalité politique), et est attachée à la nécessité d'éviter d'imposer de l'extérieur aux Chypriotes des échéances ou des arbitrages. Les autorités françaises considèrent en effet qu'il n'y a pas d'alternative à une solution négociée entre les deux communautés. La France estime aujourd'hui que la poursuite du processus de négociation doit rester une priorité, malgré les difficultés constatées lors de la dernière réunion interchypriote, tenue à New York sous les auspices du secrétaire général des Nations unies, fin janvier 2012, et durant ce semestre de présidence chypriote de l'Union européenne. Le statu quo ne peut en effet être une solution, et la France espère que ce processus pourra être relancé. Le ministre des Affaires étrangères a rappelé cette position lors de ses entretiens avec le président chypriote et avec la ministre chypriote des Affaires étrangères, à l'occasion de sa récente visite en République de Chypre le 8 septembre dernier, en marquant que la France restait solidaire de la République de Chypre, et serait toujours aux côtés de ceux qui oeuvrent avec sincérité en faveur de la réunification de l'île.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4193

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4923

Réponse publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5523